UN AVION ABATTU PAR LA FOUDRE PRÈS DE SENLIS

Hier, à minuit 45, au cours d'un orage, un avion militaire du 34e régiment d'aviation, est tombé dans la plaine, à un kilomètre de La Chapelle-en-Serval. L'appareil était monté par le lieutenant Michel, observateur ; le sergent-chef Giraud, pilote, et l'adjudant-chef Burce, observateur. Le sergent-chef Giraud a été tué ; le lieutenant Michem a eu la jambe droite et le bras gauche fracturés. Il a été transporté à l'hôpital de Senlis. L'adjudant-chef Burce, qui n'est que légèrement contusionné, a pu rejoindre son corps. L'avion est en partie détruit.

UN AVIATEUR AMÉRICAIN DÉCAPITÉ PAR L'HÉLICE DE SON APPAREIL EN PLEIN VOL

James Hunter, l'aviateur américain bien connu pour ses raids d'endurance, s'est tué en essayant de faire, en plein vol, une mise au point au moteur d'un avion piloté par un autre aviateur.

Hunter grimpa sur une des ailes de l'appareil, mais il perdit l'équilibre et fut décapité par l'hélice.

On se rappelle que James Hunter, en compagnie de ses trois frères, a été recordman de durée avec ravitaillement en vol, tenant l'air pendant vingt et un jours consécutifs.

LE TRÉSOR DE L' « ÉGYPT » EST ARRIVÉ A LONDRES ET MIS SOUS SCELLÉS

Neuf caisses d'or en lingots deux caisses de souverains et une énorme barre d'argent, le tout représentant une valeur de 180.000 livres sterling, constituant la première partie du trésor de l' « Egypt », recouvré par l' « Artiglio », sont arrivées par train de Plymouth à Londres.

Cette précieuse cargaison a été transportée dans les coffres d'une affinerie de la cité, où les lingots resteront sous scellés en attendant qu'une décision soit prise au sujet des revendications du capitaine du vapeur brestois « Troise », qui avait le premier repéré l'épave de l' « Egypt ».

LE « GRAFF ZEPPELIN » ACCOMPLIT SON 250me VOYAGE

Le dirigeable « Graff Zeppelin » a effectué son 250e voyage. Il a quitté hier matin sa base de Friedrichshafen pour faire une randonnée au-dessus de la Suisse. Dans ces 250 voyages dans lesquels sont compris le voyage autour du monde et l'expédition dans les régions polaires, « Le Graff Zeppelin » a transporté 16.000 passagers, 13 tonnes d'envois postaux et 33 tonnes de marchandises. Le dirigeable effectuera prochainement quelques voyages de plaisance en Angleterre et sur les côtes de la Baltique. Le trafic régulier avec l'Amérique du Sud reprendra le 15 août. Cinq voyages aller et retour sont prévus jusqu'au mois d'octobre.

LE FILS DE LINDBERGH AURAIT-T-IL ÉTÉ VENDU AUX ENCHÈRES ?

Durant l'audience de l'affaire Curtis, le procureur général a accusé ce dernier d'avoir été en contact avec les intermédiaires des ravisseurs de l'enfant du colonel Lindbergh.

Le colonel a déclaré que l'inculpé lui avait transmis les menaces formulées par les soi-disant coupables de ce vol d'enfant, suivant lesquelles ces derniers auraient fait part de leur intention de vendre le bébé aux enchères parmi les gangsters.

A BERLIN, DEUX BANQUIERS SE SONT SUICIDÉS

Les banquiers berlinois Landsberg et Siegfried Baer, tous deux bien connus dans les milieux boursiers allemands, se sont suicidés à Berlin. Le premier a mis fin à ses jours dans un hôtel de la ville, à la suite, déclare-t-on, d'une crise d'alcoolisme. Le deuxième avait des difficultés financières. Il a absorbé du véronal.

ON VA TENTER DE RENFLOUER LE SOUS-MARIN ANGLAIS « M-2 »

Les navires de guerre « Tedworth » et « Electo », ainsi que trois remorqueurs, se trouvent sur les lieux de la catastrophe du sous-marin « M. 2 », afin de tenter de renflouer le navire englouti.

On fonde de grands espoirs sur l'emploi d'un compresseur d'air particulièrement puissant, grâce auquel on espère pouvoir chasser l'eau de l'intérieur du navire et le faire remonter à la surface.

LA COMPRESSION DES DÉPENSES MILITAIRES

M. Paul-Boncour, ministre de la Guerre, s'est entretenu hier matin avec les représentants de la Presse qui étaient venus lui demander de bien vouloir leur indiquer, s'il le pouvait, l'ordre de grandeur des économies susceptibles d'être réalisées au ministère de la Guerre.

Le ministre, bien que se refusant à citer aucun chiffre, ne s'en est pas moins mis à la disposition de ses interlocuteurs pour leur fournir toutes explications utiles sur la façon dont il entend la question des économies.

De ces explications, il résulte que les compressions budgétaires qui peuvent être réalisées, sans compromettre la défense nationale, sont liées, à son avis, aux circonstances et aux préoccupations de Genève.

Ce que le ministre veut qu'on sache, c'est que toutes les économies qu'il réalisera l'auront été en plein accord avec ses grands services, l'état-major général de l'armée et le secrétariat général du ministère de la guerre.

Plaçant le problème des économies sur le plan international, M. Paul-Boncour dit sa volonté d'aboutir en coordonnant les compressions de dépenses avec les conversations en cours. Toutefois, le ministre souligne que la France à laquelle il faut savoir gré, a déjà donné l'exemple des compressions d'effectifs par l'institution du service d'un an et qu'elle va continuer à réduire ses armements.

LE JUGEMENT EN APPEL DU PROCÈS ANQUETIL A ÉTÉ RENDU HIER

La Chambre des appels correctionnels a rendu, hier après-midi, son arrêt dans l'appel interjecté par Georges Anquetil et autres contre le jugement de la 10e Chambre correctionnelle qui les avait condamnés pour extorsion de fonds.

Georges Anquetil qui en première instance avait été condamné à 4 ans de prison et 1.000 fr. d'amende a été condamné cette fois à 3 ans, de prison et 2.000 fr. d'amende. Waldteufeld, dit Lebouys, qui avait été condamné en première instance, à 13 mois de prison et 1.000 fr. d'amende, a été condamné à un an de prison ferme et 1.000 francs d'amende ; Merlo, condamné en première instance à 2 ans de prison et à 3.000 fr. d'amende, a été condamné à 1.500 fr. d'amende ; Ruff, condamné en première instance à un an de prison avec sursis et 1.000 fr. d'amende, a été condamné à 1.000 fr. d'amende ; Mimoun Amar, qui avait été acquitté en première instance, a été condamné à un an de prison et 1.000 fr. d'amende.

Les parties civiles et le banquier Gompel obtiennent les mêmes dommages-intérêts qui leur avaient été accordés en première instance, soit 150.000 fr. pour « La Gazette du Franc » et 10.000 francs pour le banquier Gompel.

UN ASILE D'ALIÉNÉS INCENDIÉ PRES DE TOULOUSE

Un violent incendie a éclaté dans un pavillon abritant 105 malades de l'asile d'aliénés de Braqueville, près de Toulouse. L'alarme a été donnée par un infirmier et les malades ont été évacués immédiatement par le personnel de l'établissement.

Les pompiers se sont rendus maîtres de l'incendie. Les dégâts sont importants.

UN POLONAIS ESPION SURNOMMÉ « FANTOMAS » A ÉTÉ ARRÊTÉ

La préfecture de police, direction des renseignements généraux, a procédé, dans la matinée du 27 juin, à l'arrestation d'un individu connu sous le surnom de « Fantomas » et disant être né le 13 mai 1904, à Luk (Pologne).

Cet étranger, qui se dit étudiant à la Faculté des Sciences, portait sur lui divers documents intéressant la défense nationale. Ces documents ont été placés sous scellés.

Une perquisition effectuée immédiatement à son domicile a permis de recueillir également, enfermés dans une petite valise, plusieurs autres documents secrets qui ont été placés eux aussi sous scellés.

Les services de police surveillaient depuis plusieurs semaines cet individu qui, pour recueillir sa documentation, entretenait des relations suivies avec de nombreux correspondants dont la plupart ont été identifiés. C'est ainsi que M. Peloux, juge d'instruction, chargé de l'affaire, a pu, aussitôt après son arrestation, signer six mandats d'amener et un certain nombre d'ordres de perquisition qui sont actuellement en cours d'exécution.

Aux réservistes convoqués le 18 Juillet au camp de Sissonne

Les réservistes de la 1re Région, convoqués le 18 juillet, directement au Camp de Sissonne, sont avisés que la Compagnie des Chemins de fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à destination de la gare de Saint-Erme (Camp de Sissonne) deux trains spéciaux qui leur seront réservés et dont les horaires sont les suivants :

PREMIER TRAIN, DÉPART DE LILLE

	Arrivée	Départ
LILLE	—	10 h. 04
LIBERCOURT	10 h. 26	10 h. 28
DOUAI	10 h. 43	10 h. 47
VALENCIENNES	11 h. 34	11 h. 36
AULNOYE	12 h. 10	12 h. 18
AVESNES	12 h. 31	12 h. 32
LAON	14 h. »	14 h. 08
SAINT-ERME	14 h. 32	

DEUXIÈME TRAIN, DÉPART DE CALAIS

	Arrivée	Départ
CALAIS	—	9 h. 05
SAINT-OMER	9 h. 45	9 h. 46
HAZEBROUCK	10 h. 09	10 h. 15
BERGUETTE	10 h. 35	10 h. 37
BETHUNE	11 h. 01	11 h. 02
BULLY-GRENAY	11 h. 16	11 h. 18
LENS	11 h. 27	11 h. 30
HENIN-LIETARD	11 h. 43	11 h. 5
CAMBRAI	12 h. 50	13 h. 10
LAON	15 h. 04	15 h. 14
SAINT-ERME	15 h. 38	

1° Les réservistes résidant dans les régions d'**Armentières, Roubaix, Tourcoing, Lille, Douai, Valenciennes, Maubeuge, Le Quesnoy, Aulnoya, Avesnes,** sont invités à utiliser le premier train.

2° Les réservistes résidant dans les régions de **Calais, Dunkerque, Boulogne, Hazebrouck, St-Omar, Béthune, Lens, Cambrai,** sont invités à utiliser le deuxième train.

3° Les réservistes résidant dans la région **Boulogne-Etaples** pourront soit rejoindre le deuxième train à **Calais** ou à **Béthune,** soit gagner **Saint-Erme** directement par **Amiens** et **Laon.**

4° Les réservistes résidant dans des localités situées en dehors des itinéraires énumérés ci-dessus, pourront facilement rejoindre les gares d'arrêt indiquées, par les trains ordinaires du service régulier. Tous renseignements leur seront donnés à ce sujet dans les gares avoisinant leur résidence.

LE SUPER « ILE-DE-FRANCE PRENDRAIT LE NOM DE « PRÉSIDENT DOUMER »

On annonce que le super « Ile-de-France », le nouveau paquebot transatlantique actuellement en construction aux Chantiers de Saint-Nazaire, serait lancé le 29 octobre prochain. Le nouveau paquebot prendrait le nom de « Président Doumer », et pourrait entrer en service sur la ligne Le Hâvre-New-York, dans le milieu de l'année 1934.

Voici quelles sont ses caractéristiques : longueur totale 311 mètres, largeur 35 mètres, creux 28 mètres, puissance des machines 160.000 chevaux.

LE BACCALAURÉAT

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

Vendredi 8 juillet, à 8 heures : MM. Jampierre Louis, Jaunatre Roger, Joannes Valère, Jouane Louis, Koesler Jean, Loborne Jacques, Lacombe Yvon, Lafage Yves, Lahoute Gilbert, Lambert Pierre, Lamour Paul, Laperche Jacques, Latour Roger, Mlle Lebègue Jeanne, MM. Leclaire Pol, Leclercq Marcel, Leclère François, Lecœuvre Jean-Marie, Lefebvre Jean, Lefebvre Pierre, Lefèvre René, Leleu Maurice, Lelong Roger, Lemaire Jacques, Lemelle Gustave, Lenoir Maurice, Lerique Jean, Lescot Christian, Lévy Elie, Mlle Limbour Françoise.

Vendredi 8 juillet, à 14 heures : MM. Lolleux Jacques, Maeght Paul, Malbezin Edmond, Marcelle René, Marie Marcel, Marien Adélard, Martin dit Neuville Pierre, Mequin Léon, Meurice Roger, Meuris Jean, Misery Emile, Monchicourt Jacques, Mlle Morel Renée, MM. Navelle Gustave, Noiret Lucien, Nonat Louis, Normand René, Pagnen Paul, Paradis Lucien, Paschet Pierre, Mlle Paul Jeanne, MM. Peiffert Jean, Pequignot Marceau, Mlle Perrin Marie-Thérès, MM. Petitjean Pierre, Piette André, Pley Julien, Pluchard Raymond, Poussart Jean-Marie, Pradoura Michel.

Samedi 9 juillet, à 8 heures : MM. Proniez Roger, Prouvoyeur Louis, Prum Albert, Pujo Léon, Mlle Quantin Françoise, MM. Raynaud Jean-Pierre, Rémy André, Renard Ambroise, Mlle Richard Geneviève, MM. Rivet Joseph, Roger Paulin, Rogère René, Salomez Robert, Saloppe Jean, Schaeffer Michel, Sevette Pierre, Solau René, Mlle Soris Magdeleine, MM. Soyez Georges, Spillemacker Charles, Spreux Maxime, Testu Gaëtan, Tison Paul, Mlles Trancart Odette, Valliévre des Filières Gillette, MM. Vandecasteele Paul, Vanhelle Roger, Verriez Charles, Watel Jean, Willaime André.

SÉRIE PHILOSOPHIE

Sont admis à subir les épreuves orales :

Mercredi 29 juin, à 8 heures : MM. Aubert Jean, Aubry Jean, Berliawski Issai, Bernard Etienne, Bernier Pierre, Bompart Jean, Boniface Georges, Boudoux D'Hautefeuille Marie Jacques, Briatte Philippe, Brice Albert, Carpentier Henri, Catrice Roger, Charvet Jacques, Coutelle Félix, Cretal Jean, Daile Bernard, Danel Albert, Debève Jean, Delhée Germain, Demeester Louis, Duporc Charles, Desrousseaux Lucien, De os Roger, Dreumont Alexandre, Errard Michel, Follet Pierre, Gauchet Pierre, Ghestem Jean-Marie, Henriquet Jacques, Henry Georges.

Mercredi 29 juin, à 14 heures : MM. Herreng Pierre, Heyndrickx Georges, Hirsch Jacqupes, Hirsch Pierre, Joly Pierre, Aallemand Jean-Max, Landrea Pierre, Lefebvre Jacques, Lepetre Bernard, Leroy Jean, Leroy Paul, Liagre Paul, Maillard Pierre, Martin Paul, Montagne Jean-Marie, Montaigne Edouard, Neveux Peirre ; Mlles Bouveur Suzanne, Brun Marguerite, Crousse Georgette, Dieudonné Anne-Marie, Ducatillon Jeanne, Fournier Marie-Antoinette, Geeraert Madeleine, Laforest Jeanne, Leleu Antoinette, Lemoine Claire, Lenoirf Marie-Adelaïde, Merck Marie, Millez Henriette.

Jeudi 30 juin, à 8 heures : MM. Arickx Léon, Bogaert Pierre, Poiteau Jean, Pruvot Marcel, Rouget Louis, Roussel Charles, Santerre Albert, Savoye Joseph, Savoye Jules, Schneider Charles, Siegl Gabriel, Spriet Jean, Thisse Michel, Vanacker Edmond, Vanbesien Jean, Vanderbecq Timothée, Verhaeghe Jacques, Vermaere Jean, Waliard Daniel, Warin Robert, Watine François ; Mlles Bourlet Fernande, Nuytten Agnès, Obez Marie, Pechabadens Raymonde, Rochas Simone, Sandaucourt Odile, Siauve Marie, Verschave Jeanne, Wattebied Eléonore.

Jeudi 30 juin, à 14 heures : Mlles Boonefaes Marie, MM. Bornecque Pierre, Carette André, Casail Pierre, Mlle Cordier Raymonde, M. Crombe Henri, Mlle Deconchy Lucienne, Dedeurwaerder Georgette, Degand Fernande, De La Forest de Divonne Claude, Delebecq Suzanne, Demeestere Jules, Desmet Claire, Desboutter Gabriel, Devred Thérèse, Devulder Jean, Donaint Pierre, Dufour Philippe Dutrieux Georges, Fley Maurice, Fremaux Louis, Goube Henri, Haynau Roger, Heutte Albert, Hochart Solange, Honoré Alphonse Hue Eugène, Salzman Naoum, Sauvage Robert, Vaesken Gisèle.

Vendredi 1er juillet, à 8 heures : MM. Alexandre Michel, Baert Jean, Jeunlau Pierre, Lalant Abel, Lapouille Léon, Leclercq André, Leconte Marcel, Lefebvre Louis, Lefebvre Marcel, Lefrançois Georges, ehembre Michel, Lenart André, Lepers Jean, Marthe Robert, Noleen Alain, Omez Yves, Pinson Albert, Roussel Paul, Roussel Raymond, Roussy Guy, Salin Usmar, Thery Georges, Thibeau Maurice, Uyttersprot Pierre, Vandermarlière Andre Vermersch Henri, Verneuil André, Versavel Rodolphe, Wangermee Jules, Wuydin Robert.

Vendredi 1er juillet, à 14 heures : MM. Bayart Philippe, Beaugrand André, Becart Paul, Berthault Paul, Beudaert Gérard, Biond Charles, Bocquet Marcel, Bouretz André, Bourlard Jean, Briet Jules, Buquet Marcel, Cambier Joseph, Cottard Jacques, Darras Paul, Deckmyn Pierre, Deconinck Robert, Degeyter Pierre, Delahousse Marc, Deswarte Jean, Gaillard Jean-Marie, Gervais Raymond, Habourdin Michel, Mlles Benoit Etiennette, Biard Suzanne, Bonte Madeleine, Boulinguez Fernande, Crespel Christiane, Debatte Marie, Desoutter Marie, Fournier Cécile, Gorez Jeanne.

Samedi 2 juillet, à 8 heures : MM. Cave Jean, Cogniart Paul, Corbeaux Raymond, Courmont Michel, Deflesselles Maxime, Delecroix Jean, Godin Louis, Béal Clément, Guilliuy André, Hauttecœur André, Heusèle Albert, Hude André, Lanselle Henri, Lauwerie Daniel, Lecroart Denis, Leroy Paul, Piérard André, Plouviez Georges, Pontford Fernand, Privat Jean, Ringot Gaston, Rivaux Constant, Ruin Marcel, Schuermans Lambert, Sutils Abel, Tavernier Alfred, Testa Pierre, Mlles Jalain Marie, Lévêque Elisabeth, Thibault Thérèse.

Samedi 2 juillet, à 14 heures : MM. Aubrun-Godard Louis, Aunay Jean, Baque Jean, Bar Michel, Bastide Albert, Baudart Georges, Baude Adrien, Bauderlique Lucy, Beaujard Françoise, Beaurain Jules, Bécu Michel, Beliet Paul, Benel Antoine, Bernard Michel, Mlle Bernier Eliane, MM. Biebow André, Bigot Jean, Boinet Bernard, Boulet Yves, Bourdon Paul, Boyer Jean, Brachot Charles, Branduy Henri, Brienne Pierre, Titecat Albert, Tyszkiewcz Christian, Vandewalle Roger, Vanoverberghe Alphonse, Vouters André, Warniez Charles.

Lundi 4 juillet, à 8 heures : MM. Buret Charles, Bury Jacques, Carion Paul, Carpentier César, Casteran Edmond, Cauet Alfred, Cauvez Jean, Chabe Gustave, Chapelier André, Charlatte Roger, Charvet André, Chayvialle Pierre, Mlles Arends Gertrude, Berriot Marcelle, Bouderlicque Andrée, Bourel Yvette, Bracquart Antoinetta, Cadart Marie, Caillavet Marie, Caille Madeleine, Candau Thérèse, Cantrainne Raymonde, Capliez Suzanne, Caron Jeanne, Cartier Mauricette, Charles Claudine, Choquet Marthe.

Lundi 4 juillet, à 14 heures : MM. Coanon Gérard, Colbeau André, Collnet Robert, Collache Jacques, Copin Robert, Corbent Pierre, Coulon Michel, Courreges René, Crépin Julien, Crombez Michel, Dagneaud Maurice, Damiens Jean, Dauby Lucien, Mlles Basquin Léone, Cassou Jeanne, Chabot Renée, Charbonneau Geneviève, Copine Françoise, Corbet Madeleine, Darras Anne-Marie, Dazin Paule, de Berny Suzanne, Delemarre Eliane, Demulière Suzanne, Herbay Jacqueline, Locquin Aline, Nollen Louise, Roose Fernande, Tartar Yvonne, Vanwynsberghe Renée.

Mardi 5 juillet, à 8 heures : MM. Debouzy Roger, Delacourt Hubert, Delassaux Jean, Delattre Charles, Delcambre Paul, Deligne Jacques, Delmaire Maurice, Delpierre Albert, Demany Augustin, de Meixmoron De Dombasle Marie-François, Denhez Jacques, Denés Hubert, Descampe Roger, Detœuf Jules, Détrez Jean, de Valois Jean, Devisse Joseph, d'Halluin Charles, Diers Alfred, Doutriaux Philippe, Duflot Georges, Dufour Jean-Amédée, Dufour Jean-Jules, Dulong Gérard, Dumetz Léon, Dupont Raymond, Dupuis Ludovic.

Mardi 5 juillet, à 14 heures : MM. Durin Lucien, Duthoit Michel, Enault Yves, Evrard Michel, Farnoux Jacques, Fauquez André, Félix Roger, Firmin Louis, Flament Léon, Flament André, Fleury Jacques, Fonvieille René, Forgeois Henri, Fortry Maurice, Fougnies Lucien, François Jean, Geoffroy Adrien, Gillier Alfred, Gontier Jacques, Gorique Adolphe, Gouedard Pierre, Grandjean Michel, Grain Raymond, Grasset Marcel, Gros Eric, Gros François, Guéry Jean.

Mercredi 6 juillet, à 8 heures : MM. Guillot, Tantay André, Guiliuy Christian, Guislain Pierre, Habart Albert, Hanon André, Hautefeuille Jean, Havet Albert, Hédiard Pierre, Hennequin Maurice, Henocq Jean, Henocque André, Henry Gustave, Herault Marcel, Heren Marc, Hermann Georges, Hiard André, Honoré Michel, Houdry Julien, Houssel Roger, Huret Jacques, Hurteloup Julien, Husquin Liliane, Jacqmin Robert, acquemelle Théophile, Jardel Gérard, Jegou Yvon, Lafaille Paul.

Mercredi 6 juillet, à 14 heures : Mlles Delobel Marguerite, Demarquet Madeleine, de Thelin Monique, de Valicourt Agnès, Dohen Madeleine, Drouet Christiane, Drouet Marthe, Dubois Claire, Duplessier Jeanne, Gendrot Marie, Godard Françoise, Guérin Jeanne, Hamy Renée, Herenguel Jeanne, Hespelle Alsace, Hippolite Paulette, Huchez Gratienne, Journeux Jeanne, Laffont Lucette, Lainem Lucienne, Lebas Jeanne, Lechelle Janine, Lefévre Marguerite, Lefort Rolande, Leclgan Jeannine, Lemaire Françoise, Lemaire Odette, Lemarchal Françoise, Lepinois Adrienne, Maillet Denise.

Jeudi 7 juillet, à 8 heures : MM. Lafaille Raymond, Lagny Lucien, Lalou Pierre, Lamouret Lucien, Landry Robert, Laurent Etienne, Laurent Félix, Laurent René, Lebecque Charles, Leclercq Maurice, Lecointe René, Lelebvre Léon, Lefeile Michel, Lefevre Marcel André, Legrand Albert, Legras Robert, Leiong Raphael, Lemaire Raymond, Le Rouget Pierre, Leroy Emile, Lhoir Pierre, Linquette Marc, Loiseaux Jean, Lourme Christian, Maerten André, Malherbe Francis, Mallet Raymond, Mantel Jean, Marichez Paul, Maroun Aziz.

Jeudi 7 juillet, à 14 heures : MM. Marx Fréderic, Massart Jean, Masse François, Meicion Pierre, Mercier Maurice, Merlin René, Michel Marc, Minet Jean, Moglia Pierre, Moisson Paul, Moniot Pierre, Mortelette Maurice, Muilet Jean, Navet Robert, Panthier René, Patin Jacques, Patris Gustave, Pelade Jacques, Marécaux Denise, Marie Thérèse, Méresse Germaine, Moissonnier Mraie, Nisot Andrée, Orry Simone.

Vendredi 8 juillet, à 8 heures : MM. Petel André, Peyron Paul, Piette Maurice, Ivont Georges, Piadys Clotaire, Plantain Robert, Iatel Abel, Poette Claude, Pognant Robert, Polict Jean, Pourny Jean, Rabelle Jean, Razy Pierre, Remy André, Riasanoff Vsévolod, Richard Louis, Riche Maurice, Robert Louis, Rossignol Jules, Perlin Andrée, Pinet Nicolc, Pottrain Germaine, Rime Elisabeth, Rinuy Paulette.

Vendredi 8 juillet, à 14 heures : MM. Rouyer René, Salomé Victor, Selin Henri, Serent André, Silenne André, Sille Jacquse, Sohier André, Stoffaes Jean, Taisne Jean, Taupier, Letage Guy, Tayeau Francis Tempez André, Thibaux Edouard, Thomas Jean, Tillier Maurice, Saintobert Renée, Sauvage Denise-Léonie, Sauvage Denise-Lucile, Scarseriaux Edith, Schmitt Cécile, Siffermann Charlotte, Staub Marie, Testu Charlotte, Trocme Hélène.

Samedi 9 juillet, à 8 heures : MM. Trouillet Gabriel, Vanacker Pierre, Vasseur Marcel, Verschave Edouard, Villeroy André, Viriot André, Vittrant Jacques, Vivarès Jacques, Wattremez Henri, Wipff Jean, Vassogne Madeleine, Vignol Claudine, Vilpoix Yvette, Wacquez Madeleine.

Samedi 9 juillet, à 14 heures : Mlle Ampenoff Nonna, MM. Evans Jean, Lefèvre Pierre, Playfair Alexandre, Dez.

"bien saler, c'est bien se porter"

Salez vos aliments avec le sel Dalba, magnifique agent de bonne santé parce que, seul il contient tous les sels de magnésium de l'eau de la mer.

Chez votre épicier :

La grande boîte pour la cuisine : 6.95
La boîte de sel fin pour la table : 4.75
Dépense minime : 1 sou par jour

SEL DALBA
Toujours sec !

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES

UNE MANIFESTATION DE LA JEUNESSE FASCISTE AU STADE DE MILAN

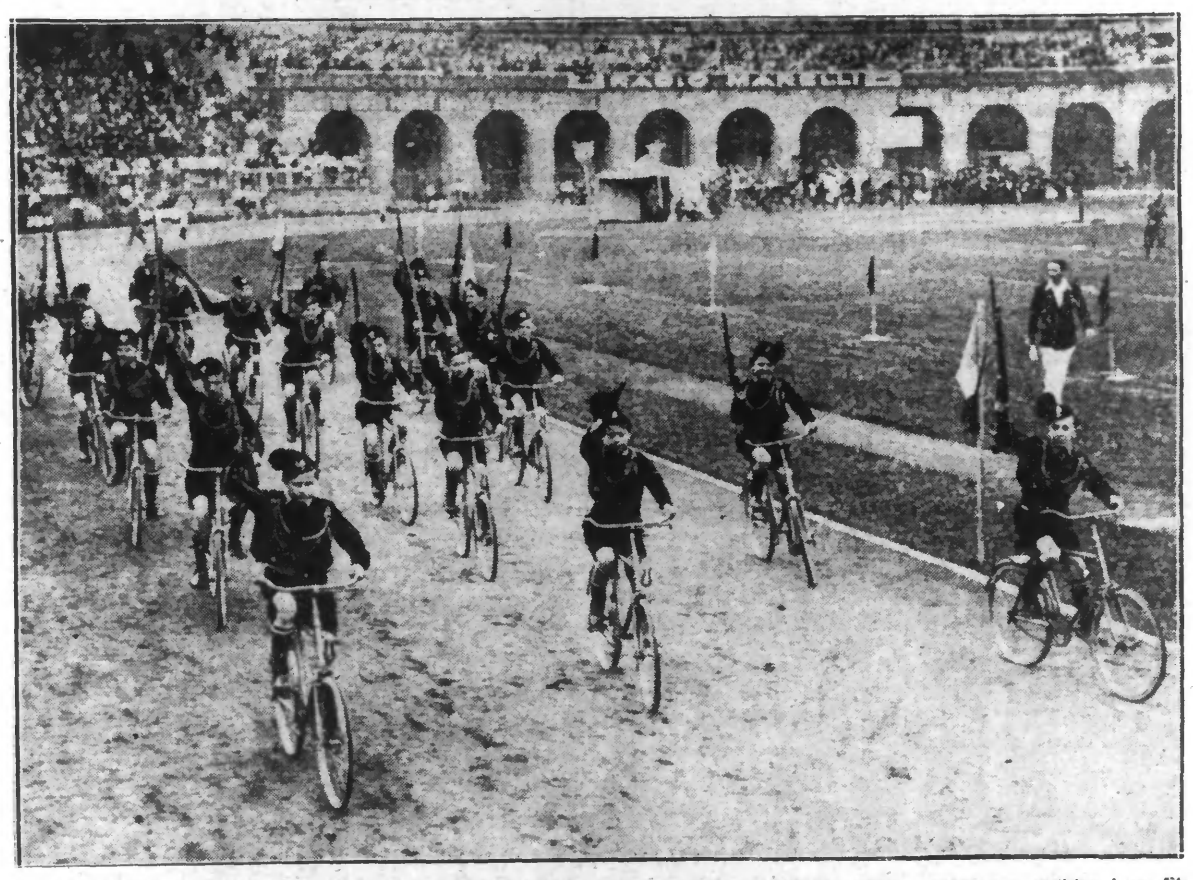

Au stade de Milan une réunion vient de grouper plus de 10.000 Ballilas (jeunes garçons faisant partie de sociétés fascistes) pour participer à une fête de gymnastique de la jeunesse.
Voici de jeunes Ballilas défilant devant la tribune et saluant par des coups de fusils tirés en l'air, tout en roulant à bicyclette

BACCALAURÉATS. — Les candidats ajournés porteront au maximum leurs chances de réussite pour la session d'octobre en suivant les cours de

l'Ecole d'Artois de Berck-Plage

Deux établissements distincts :
Pour les jeunes gens : 37, rue de Rotschild.
Pour les jeunes filles : 22, rue de L'Hôpital.

L'OUVERTURE DE LA 21me SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MATERNITÉ

M. Justin Godart, ministre de la Santé publique, a ouvert hier, à Paris, la 21e session du Conseil supérieur de la maternité. Il a esquissé les éléments d'un programme de la natalité : nécessité de l'examen médical des futurs époux, logis clair, propre et sain, consultations prénatales, consultations des nourrissons, œuvres d'hygiène et de préservation de l'enfance, le tout pour parer aux difficultés que l'enfant crée au budget familial.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, saura tirer les leçons des expériences et en réaliser les enseignements avec méthode et fermeté.

NOMINATION DANS LES EAUX ET FORÊTS

M. Piron du Pérou, ex-lieutenant du 109e régiment d'artillerie lourde, demeurant à Berck-Plage, 13, rue de la Mer, est nommé commis des Eaux et Forêts de 4e classe et affecté en cette même qualité dans les bureaux de l'inspection de Mézières (Ardennes), nouvelle organisation.

A CREDIT
ACHETEZ DIRECTEMENT A L'USINE AU MÊME PRIX QU'AU COMPTANT.

POUR 50 FRS et 10 mensuel. de 10 frs

Superbe régulateur de précision extra-plat. Spirale Bréguet. Ancre 15 rubis. Boîtier fort. Argent contrôlé par l'État. Gravure riche moderne. Mouvement avec cache-poussière.

GARANTIE 10 ANS.

CADEAU. - Superbe chaîne en platinite.
Tout article ne donnant pas complète satisfaction sera repris et échangé.

Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette
Catalogue gratuit sur demande.

Usines T. OGUR à Morteau, près Besançon
C. POSTAUX : DUON 323-96

FEUILLETON DU 29 JUIN 1932. — N. 24

LE FRUIT DÉFENDU

par Jules MARY

— Comment va-t-il ? demanda Jérôme à voix basse.

De même, elle répondit :

— Il dort, tu le vois ; vraiment on jurerait qu'il va mieux...

Il s'approcha du lit. Mais il n'osa l'embrasser de peur de le réveiller.

Il resta indécis, puis :

— Que lui disais-tu donc, Rose ?...

— Je ne sais plus, père... pourquoi ?

— Tu l'aimes bien, ce pauvre petit ?

Elle eut des yeux d'extase, au sourire divin ; les yeux, le sourire des mères.

— Si je l'aime !

Après un silence, Jérôme dit encore, le regard détourné sans doute, parce que, devant sa fille, il avait honte du mauvais sentiment qui lui était venu :

— Il faut, en effet, que tu l'aimes beaucoup, beaucoup, car tout à l'heure, tu priais, quand je suis entré, et tu disais dans ta prière : « Prenez-moi, mais qu'il vive ! » Est-ce bien cela ?

— C'est vrai... C'est bien cela que j'ai dit...

Le père resta pensif, regarda cette fois Rose-Manon, mais silencieusement. Elle se sentait pâlir sous ce regard.

Jérôme avait un soupçon... le premier... point encore le soupçon de la vérité. Nous l'avons dit : la vérité était si loin de lui que de la soupçonner était impossible. C'était donc le soupçon sans but, celui du mystère...

Au bout d'un court moment :

— Rose, n'as-tu rien à me dire ?

Elle balbutia :

— Non, père...

Il se retira lentement, comme à regret. Sur le seuil, le regard attaché aux yeux effarés de Rose :

— Oui, tu l'aimes bien, cet enfant, tu l'aimes beaucoup, beaucoup... fit-il d'une voix étrange.

Et il la laissa épouvantée.

Le petit s'éveillait. Un long cri de douleur fut son réveil. Elle se jeta sur lui, l'entoura de ses bras, le baisa éperdument.

— Je suis ta mère... Adviennent toutes les catastrophes, cela m'est égal... Je suis ta mère !...

Le médecin rendit une dernière visite.

En partant, il dit :

— Il faut vous préparer à un grand malheur... l'enfant est perdu...

En ces effroyables crises, ce sont les femmes qui sont les plus fortes.

Elles n'eurent pas une larme. Et, silencieuses, fiévreuses aussi par exemple, les dents serrées, un pli au front, elles s'empressèrent autour d'Henriot jusqu'au dernier moment, essayant d'adoucir cette fin et de l'empêcher de souffrir.

Une heure ou deux avant sa mort, il cessa de crier.

Il n'en avait plus la force.

Même son pauvre petit visage était redevenu plus calme.

Il regardait Jérôme, puis les deux sœurs, puis Marianne.

Gaspard était accouru, sachant la catastrophe prochaine.

Il avait murmuré bien bas à Marie-Manon :

— Faut-il vous dire que je vous plains de tout mon cœur ?

Elle lui serra la main. Un sanglot tordit sa bouche. Jérôme la regardait. Elle se contint, se rapprocha du berceau.

L'heure suprême arrivait. Le souffle se raréfiait.

Penchée sur lui, Rose-Manon guettait la dernière manifestation de cette vie qui allait rentrer dans le néant.

Aucune prudence en ce moment.

Que lui importait ce qui pouvait arriver !

Elle ne pensait guère à ceux qui étaient là, ni à Marianne, ni à Régine, ni à Jérôme ! Elle était mère et son enfant se mourait !... Voilà tout !... Marianne elle-même se laissait emporter passivement par le torrent de ces événements et n'essayait pas de résister. Rappeler Rose-Manon à la prudence, non, jamais !... Il s'agissait bien de mentir, à cette heure !... Elle priait, à genoux, car elle était pieuse, et devant la mort, qui s'abat toujours comme une grande injustice, on redevient humble et l'enfance reparaît avec l'éducation reçue, avec les enseignements d'autrefois, avec l'appel de quelque chose de surhumain. Et devenue tout à coup superstitieuse, elle n'était pas loin de regarder la mort d'Henriot comme la punition de son mensonge et du mensonge de sa fille !... Alors, elle était résignée à l'inévitable, à la révélation... à la colère de Jérôme !...

Jérôme ne semblait pas s'occuper de l'agonisant.

Assis auprès de la fenêtre, il ne perdait pas de vue Rose-Manon. On eût dit que, dans ce drame, il s'intéressait à elle seulement, comme si elle seule, de toute la famille, avait été en danger, et non Henriot.

Rose venait de se dresser soudain devant le berceau.

L'enfant ouvrait des yeux énormes.

Il y eut dans ses yeux un dernier rayon d'intelligence, reflet suprême de vie.

Et comme si vraiment, il avait entendu et compris tout à l'heure ce que Rose avait dit pendant qu'elle dormait...

Comme s'il eut voulu récompenser la pauvre fille de tout son amour...

Comme s'il avait voulu lui laisser l'éternel souvenir d'une tendresse filiale qui se fut adressée à elle, non point aux autres...

Comme si, avec une caresse enfantine, il avait voulu faire oublier à la jeune mère toutes les souffrances auxquelles elle s'était condamnée, se faire pardonner la souffrance, plus cruelle que toutes les autres, que lui causerait cette mort ; partir enfin sur une parole qui serait pour elle...

Il se souleva, tendit à Rose ses petits bras et dit :

— Oh ! maman ! oh ! maman !

Et ce fut tout.

La petite tête retomba sur l'oreiller. Les yeux devinrent vitreux.

Henriot venait de mourir.

Alors, avec un cri de désespoir sauvage, Rose l'emporta chez elle :

— Mon enfant est mort ! Mon enfant est mort !

Et Jérôme, horriblement pâle, toujours assis et comme indifférent, essuyait avec ses doigts de grosses gouttes de sueur froide qui coulaient sur son front.

VII

L'INÉVITABLE

On retrouva Rose évanouie dans sa chambre.

L'enfant avait été déposé par elle dans son lit de jeune fille.

Elle eut du délire ensuite et le médecin vint pour elle.

En somme, ce fut un bonheur qu'elle ne pût se rendre compte de ce qui se passait, ni prendre sa part des funèbres préparatifs qui se faisaient.

Pendant les deux ou trois jours qui suivirent, elle vécut au milieu de sa fièvre, dans une sorte de rêve où tout ce qu'elle voyait et entendait n'arrivait pas à son intelligence.

Et, poursuivant, au contraire, des idées délirantes, elle souriait parfois au spectacle d'un bonheur imaginaire, pendant qu'Henriot était porté dans sa tombe.

En ces jours-là, Jérôme ne dit pas un mot qui pût faire croire que tout un terrible drame se passait en lui.

A Marianne, pas une allusion, pas une question.

Mais il restait sombre. Son visage exprimait une dureté que jamais sa femme ne lui avait connue. Il ne pleura point, même au cimetière. Son esprit avait l'air d'être ailleurs, de suivre une lointaine et importune pensée. Son silence, malgré tout, effrayait Marianne.

Gaspard lui avait dit, à la pauvre femme, au retour du cimetière :

— Regardez-moi comme si j'étais de votre famille. Ne me laissez rien ignorer de ce qui peut se passer...

Et, rougissant, en rajustant ses lunettes :

— Vous savez combien j'aimais Rose, mais ce que vous ne savez pas, sans doute, c'est combien je l'aime toujours !

Lorsque Rose-Manon fut mieux, on lui apprit que l'enfant n'était plus là.

Elle pleura, pleura longtemps dans les bras de sa mère.

Puis, tout à coup, elle demanda :

— Et mon père ?

— Je ne sais pas ce qui se passe en lui.

— Il n'a rien dit ? Il ne t'a pas interrogée ?

— Pas encore.

— C'est à moi, sans doute, qu'il veut s'adresser.

— Peut-être. Je l'ai pensé comme toi.

Jérôme pourtant ne dit rien non plus à sa fille.

Et, la voyant hors de danger, il annonça que le lendemain même il partait pour un voyage. Oh ! il ne resterait pas longtemps... seulement une journée.

Vraiment, n'avait-il aucun soupçon ?...

Les deux femmes arrivaient à l'espérer. Ce silence, ce visage si dur, ces yeux qui fuyaient le regard de Marianne et de Rose, est-